



Conseil des droits de l'homme

42e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Pérou

Genève, 25 janvier 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue la délégation du Pérou et la remercie pour sa présentation. La Suisse déplore les décès, les violences et les destructions liées aux manifestations et appelle les autorités à respecter les droits de l'homme, notamment les droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association. Nous demandons un usage proportionné de la force en dernier recours. Nous saluons l'engagement du gouvernement à mener des enquêtes sur les violations constatées. La Suisse appelle toutes les parties à renoncer à la violence et les invite à entamer un dialogue constructif.

La Suisse fait les trois recommandations suivantes:

1. Allouer des ressources humaines adéquates et un budget spécifique aux institutions qui participent au *Mécanisme multisectoriel de protection des défenseurs des droits de l'homme* afin de garantir une protection efficace avec une approche de genre et interculturelle dans le but de réduire le nombre de défenseurs victimes d'attaques d'ici 2025.
2. Adopter en 2023 le *Plan National pour la Mémoire, la Paix et la Réconciliation* et veiller à sa mise en œuvre effective, progressive et rapide, en fournissant aux acteurs concernés aux niveaux national et régional les ressources financières nécessaires pour garantir le plein exercice du droit à la mémoire des victimes de violations des droits de l'homme et de la société dans son ensemble.
3. Inclure dans le *Plan d'action national sur les entreprises et droits de l'homme* les questions liées à la gouvernance de la sécurité privée et publique, y compris la mise en œuvre et l'adhésion du gouvernement à l'*Initiative sur les Principes Volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme*.

Je vous remercie.